



## Règlement intérieur spécifique au Golf du Cap d'Agde du 11 au 31 mai :

# PRINCIPES GENERAUX

- **Distanciation physique** : en toutes circonstances, une distance minimale de 2 mètres entre 2 individus doit être respectée au sein des structures et 5 mètres en situation de marche rapide (parties),
- **Interactions** : au sein des structures golfeuses, elles doivent être limitées au maximum. En tout état de cause, tout regroupement de plus de dix personnes est interdit.
- **Port du masque** : il pourra être exigé dans les espaces « clos et couverts », comprendre à « l'intérieur ». Exemple : un golfeur passant par l'accueil pour payer son green-fee ou pour acheter des balles.
- **Gel hydroalcoolique** : il est demandé aux golfeurs de se munir d'un flacon de gel hydroalcoolique.
- **Traçabilité** : Dans le cadre des mesures sanitaires actuelles, toutes les réservations doivent être nominatives.

Le Golf du Cap d'Agde prendra des mesures pour veiller à ce que ces principes soient respectés en toute occasion.

# CLUB HOUSE ET INSTALLATIONS

**Accueil** : L'accès se fera par un sens de circulation matérialisé au sol.

**Le Proshop** : accès limité à deux clients maximum, tout article acheté ne sera pas échangé, l'essayage est interdit, seul le personnel du Golf est autorisé à vous montrer les articles, toutes manipulations par les clients ne sont pas autorisées.

– **Vestiaires et sanitaires**: ils seront fermés.

# AVANT DE SE RENDRE AU GOLF

- **Réservation obligatoire – partie** : quel que soit le statut des golfeurs (abonné, ou joueur au green-fee), et pour ne pas encombrer les accueils, il leur est demandé impérativement de réserver au préalable leur départ par téléphone ou en ligne, les réservations doivent être nominatives pour assurer la traçabilité de la fréquentation du Golf,
- Si un joueur ne se présente pas, sans prévenance, sa possibilité de réserver par internet sera suspendue jusqu'à nouvel ordre.**
- **Réservation obligatoire – leçon** : de la même manière, tous les golfeurs souhaitant prendre une leçon, devront réserver au préalable.
- **Information préalable obligatoire – entraînement libre** : il est demandé à tous les joueurs, à minima, de s'annoncer avant de se rendre au club.
- **Respect des consignes générales de sécurité sanitaire** : il conviendra aux golfeurs de ne pas venir jouer en cas de fièvre, toux, signes d'infection rhinopharyngée...
- **Équipements** :
  - Caddy master: Les joueurs devront récupérer leurs affaires, par la suite il sera obligatoire de garder ses affaires.
  - Chariots : il n'y aura aucun chariot à disposition des joueurs. Merci de prendre votre propre chariot en cas de nécessité.
  - Chaussures : les vestiaires du club devant rester fermés, il sera demandé aux golfeurs de changer de chaussures à l'extérieur.

# LES PARTIES DE GOLF

- **Arrivée sur site – horaire** : les golfeurs devront rejoindre le Golf, pas plus de 30 minutes avant l'heure de leur départ.
- **Arrivée sur site – parking** : dès l'arrivée sur le parking du golf, les golfeurs devront respecter les règles de distanciation physique et tout regroupement de plus de 10 personnes est strictement interdit, même sur le parking.
- **Arrivée sur site – accueil** : après avoir préalablement réservé leur partie avant d'arriver sur site, les golfeurs se présenteront afin de confirmer leur présence.
- **Équipements** :
  - Matériel personnel** : les joueurs ne devront utiliser que leur propre matériel (sac, clubs, balles, chariot) et il ne devra pas y avoir d'échanges de matériel entre joueurs pendant la partie.
  - Location de voiturettes** : elles seront disponibles si réservées 24h avant. Dans le cas d'une utilisation de deux qui ne sont pas du même foyer, le port du masque est préconisé.
- **Nombre de joueurs par partie** : il y aura jusqu'à quatre joueurs autorisés par partie.

– **Déroulement de la partie** :

**Cartes de score** : il n'y aura pas d'échange de cartes de scores.

**Distanciation** : dès le départ et jusqu'au green les joueurs devront veiller à bien respecter les deux mètres de distanciation sociale.

**Affichage** : les gestes barrières ainsi que ce règlement exceptionnel seront affichés sur différents lieux de passage des joueurs.

**Bunkers** : il n'y aura plus de râtaux dans les bunkers, mais les joueurs devront effacer leurs traces avec leurs pieds ou un club.

**Greens** : nous demandons aux joueurs de conserver le drapeau dans le trou afin qu'ils évitent de le manipuler et de s'exposer ainsi à un risque de contamination.

– **Mobilier de parcours** : les mobiliers tels que lave-balles et poubelles seront neutralisés.

– **Dispositifs à air comprimé** : les dispositifs à air comprimé permettant de nettoyer les chaussures seront neutralisés. Les pistolets et la pulvérisation d'air sont autant de vecteurs pouvant occasionner une transmission du virus entre joueurs.

– **Fin de partie** : les golfeurs devront quitter le club sans plus attendre, toujours dans le but d'éviter les regroupements.

# ENTRAINEMENT LIBRE

- **Information préalable** : les golfeurs pourront venir s'entraîner sur l'ensemble des aires prévues à cet effet.
- **Temps de pratique** : le temps des sessions d'entraînement individuel sera limité pour que davantage de golfeurs en profitent.

Dans tous les cas :

– **Distanciation** : les joueurs respecteront une distanciation de 2 m.

– **Cartes prépayées**: les seaux de balles seront obtenus avec une carte individuelle prépayée.

– **Le Golf du Cap d'Agde vous recommande d'acheter votre propre seau et le réutiliser ou de vous munir de votre propre sac que vous garderez après votre séance de practice. Ceci est pour éviter le contact avec le seau et le risque de ne pas garantir la désinfection des seaux en cas d'affluence forte et de non-retour du seau au club house par certains utilisateurs !**

# ENSEIGNEMENT ENCADRE

- **Réservation** : les cours de golf, individuels ou collectifs devront être réservés à l'avance et ne devront donner lieu à aucun moment à un « regroupement » supérieur à 10 personnes.
  - **Distanciation** : les golfeurs et les enseignants devront respecter la distanciation de 2 m. Il ne devra y avoir aucun contact physique. Dans le cas d'un cours collectif l'enseignant et les élèves devront se montrer particulièrement vigilants afin d'éviter tout contact entre les élèves ou entre l'enseignant et chaque élève.
- De même, les enseignants pourront se doter de matériel de protection complémentaire, notamment des visières.
- **École de golf enfants** : sauf avis contraire de la ville de d'Agde – l'école de golf reprendra à partir du 2 juin 2020